



# ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### RENTREE SCOLAIRE 2022 EN MARTINIQUE : MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Vendredi 17 décembre 2021

Pour la rentrée 2022, l'éducation nationale et la jeunesse demeurent les priorités du gouvernement avec des moyens d'enseignement préservés dans l'académie de la Martinique, en dépit de la baisse démographique (- 11825 élèves soit - 14,9% en 7 ans) qui se poursuit, permettant ainsi de renforcer encore les taux d'encadrement des élèves.

Ainsi, dans le premier degré, alors que la baisse du nombre d'élèves est évaluée à -1,9% à la rentrée 2022, tous les moyens d'enseignement seront maintenus, permettant la poursuite de la politique engagée en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de l'égalité territoriale. Cela améliore encore les taux d'encadrement dans l'académie de Martinique.

Dans le second degré, alors que la baisse du nombre d'élèves est évaluée à -2,5% à la rentrée 2022, les moyens d'enseignement sont maintenus ; en effet, les suppressions d'emplois et d'heures supplémentaires sont intégralement compensées par l'apport de stagiaires, ce qui permet à l'académie de Martinique de contribuer à la formation des enseignants du territoire, sur le territoire.

Par ailleurs, au titre de l'égalité des chances, l'académie de Martinique bénéficie de la création de 3 postes de Conseiller Principal d'Education (CPE).

Cette préservation des moyens d'enseignement et cette augmentation des moyens de vie scolaire sont des leviers importants pour améliorer l'encadrement et les résultats des élèves de l'académie.

Le recteur de l'académie de Martinique salue l'investissement et le professionnalisme des personnels de l'Education Nationale au bénéfice des élèves.

---

#### Contact presse

Cabinet du recteur

Service Communication

Tél. : 0696 85 97 70 / 0596 52 27 27

communication@ac-martinique.fr